



N° 02
février-mars 2015

OCEMO débat

L'emploi des jeunes ruraux : aides familiaux d'abord

Aider un membre de sa famille dans son travail, sans être payé pour cela, définit le statut d'aide familial. C'est une forme courante d'emploi pour les jeunes de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz : 43% des jeunes qui occupent un emploi dans cette région sont dans ce cas. Cette forme particulière d'emploi est majoritaire dans le monde rural : la moitié des jeunes qui occupent un emploi en zone rurale proche des villes sont des aides familiaux, deux sur trois en zone rurale enclavée. Cette situation est spécifiquement rurale. En effet, être aide familial est rare parmi les jeunes urbains (5% du total des emplois).

Michèle Mansuy, OCEMO - michele.mansuy@ocemo.org

Des emplois féminisés

Pour les jeunes femmes rurales, aider sa famille est la perspective d'emploi quasi-exclusive (près de 90% des cas). Les jeunes femmes sont d'ailleurs un peu plus nombreuses que les jeunes hommes à être aides familiales en milieu rural. En effet, près de six aides familiaux ruraux sur dix sont des femmes, alors qu'elles représentent à peine plus du dixième des jeunes ruraux occupant un emploi payé.

De plus, la relation d'aide se révèle différente selon le genre. En effet, les jeunes hommes aides familiaux sont presque tous les fils du chef de ménage. Chez les jeunes femmes en revanche, les filles de chef de ménage ne représentent que la moitié des cas, 18% sont conjointes de celui-ci et 25% belles-filles. Cette diversité illustre des pratiques d'aide différentes : les jeunes hommes aident presque exclusivement leur père dans son travail. C'est vrai aussi pour la moitié des jeunes femmes

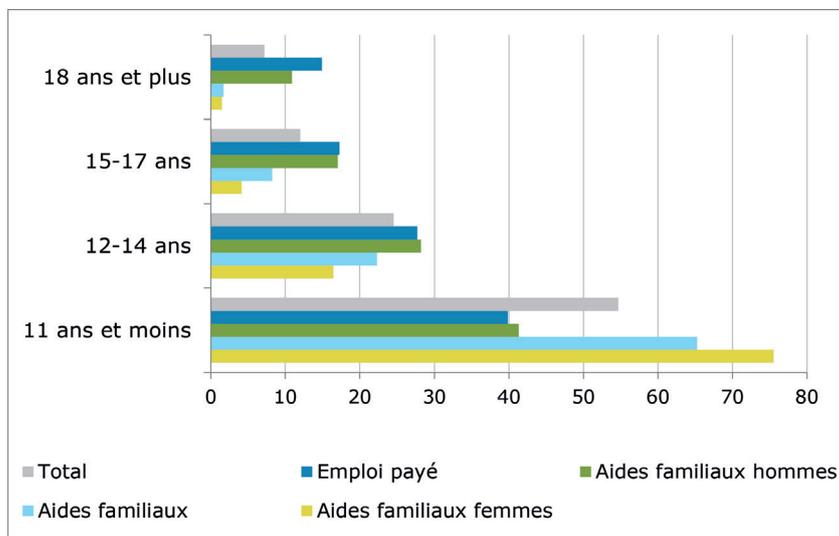
En 2013, l'OCEMO a réalisé avec l'appui de l'observatoire national du développement humain et de l'université Cadi Ayyad une enquête en face à face sur la situation et les attentes d'un panel de 1300 jeunes (15-34 ans) représentatif de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz (MTH). Une série de publications OCEMO-débats à paraître au fil des prochains mois présentera les principaux résultats de cette enquête originale. Le premier numéro paru s'intéressait aux jeunes occupant un emploi mais qui souhaitent en changer.

aides familiales. Mais un peu plus de 40% des jeunes femmes de ce groupe, mariées, aident leur mari ou la famille de celui-ci.

Les aides familiaux cessent leurs études plus tôt que les jeunes ruraux occupant un emploi payé (graphique 1) : 65% d'entre eux n'ont pas été scolarisés ou ont quitté l'école avant douze ans.

Toutefois, ce sont surtout les jeunes femmes qui sont concernées (75% sont dans ce cas). La différence d'âge de fin de scolarité entre jeunes hommes aides familiaux ou en emploi rémunéré est beaucoup plus réduite : cependant, les premiers ont moins souvent poursuivi leurs études jusqu'à 18 ans ou au-delà (10% contre 15%).

Graphique 1 - Age de fin d'études des jeunes ruraux en emploi (en %)



Source : OCEMO, enquête « attentes de la jeunesse », Marrakech-Tensift-Al Haouz, 2013
Champ : milieu rural, jeunes de 15 à 34 ans.

Lire : 75% des jeunes femmes rurales aides familiales n'ont pas fréquenté l'école ou l'ont quittée avant l'âge de 12 ans.

Une forte implication en termes d'horaires de travail

Une contribution majeure à l'emploi agricole

L'ancrage sectoriel des aides familiaux est très spécifique : ils sont essentiellement agricoles (97% des jeunes aides familiaux ruraux travaillent dans l'agriculture, contre le tiers de ceux qui occupent un emploi payé). En conséquence, ils apportent une contribution essentielle à l'emploi des jeunes dans le secteur agricole (80% du total).

Non rémunérée, l'activité d'aide familial n'est pas pour autant occasionnelle ou marginale, bien qu'en deçà de la durée moyenne des emplois payés : seuls 14% d'entre

eux travaillent moins de 20 heures, 28% dépassent 45 heures de travail hebdomadaires (*graphique 2*).

Une vision différente de celle des autres jeunes ruraux en emploi

Dans leur vision de l'avenir et de la société qui les entoure, les aides familiaux se démarquent des jeunes ruraux occupant un emploi payé sur trois points : l'appréciation de leur futur professionnel, leur défiance vis-à-vis des élites, la liberté de décision qu'ils ou elles estiment avoir.

Ils jugent moins souvent leur avenir professionnel avec optimisme (c'est le cas de 52% d'entre eux, contre 64% de ceux qui occupent un emploi payé). La différence entre les deux catégories n'est pas le signe d'un plus grand pessimisme des aides familiaux sur leur avenir, mais tient à ce qu'une partie d'entre eux n'identifient pas leur activité productive comme professionnelle. C'est surtout le cas des jeunes femmes, 25% d'entre elles, mais aussi de 6% des jeunes hommes aides familiaux. Ces jeunes ne perçoivent pas leur activité d'aide comme un emploi : aider leur famille relève pour eux de la solidarité familiale naturelle.

Parmi les aides familiaux, un groupe relativement important (28% d'entre eux ; 34% des jeunes femmes aides familiales et 20% des jeunes hommes) considère que ni les élites politiques et syndicales, ni les élites économiques, ni les élites religieuses ne sont concernées par les problèmes des jeunes. C'est plus que parmi les jeunes ruraux en emploi payé, dont 15% seulement expriment cette position défiante.

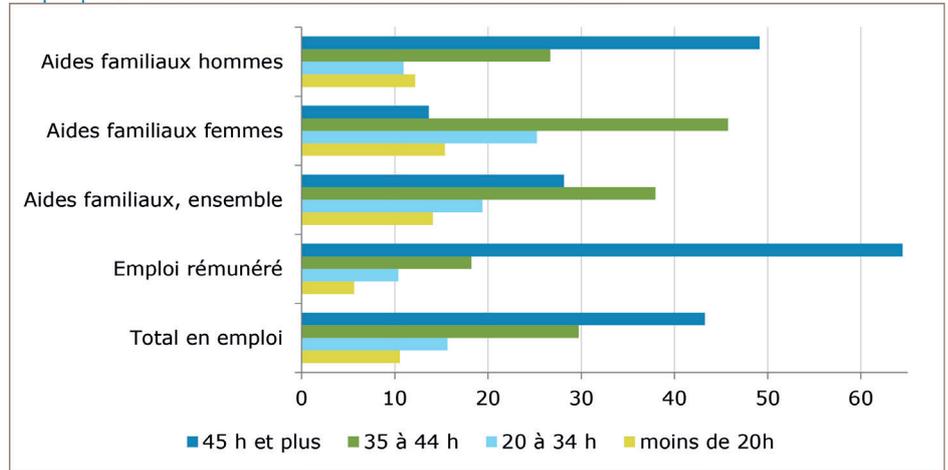
Les jeunes aides familiaux sont beaucoup plus nombreux à s'estimer privés de la liberté de décider (*graphique 3*, c'est notamment le cas de la moitié des jeunes femmes²), alors qu'au contraire ceux qui occupent un emploi payé se déclarent tout à fait libres de leurs décisions à presque 70%.

Pour conclure

Le profil des jeunes aides familiaux est spécifique : ils forment un ensemble plus féminin, plus jeune, au bagage scolaire plus limité. Certains d'entre eux, dont la moitié des jeunes femmes, associent le fait de travailler dans le cadre familial à une restriction

2. Etre aide familial réduit la probabilité de s'estimer libre, à niveau d'éducation, revenu, âge identique, pour les jeunes hommes et plus fortement encore pour les jeunes femmes.

Graphique 2 - Durée hebdomadaire du travail des aides familiaux

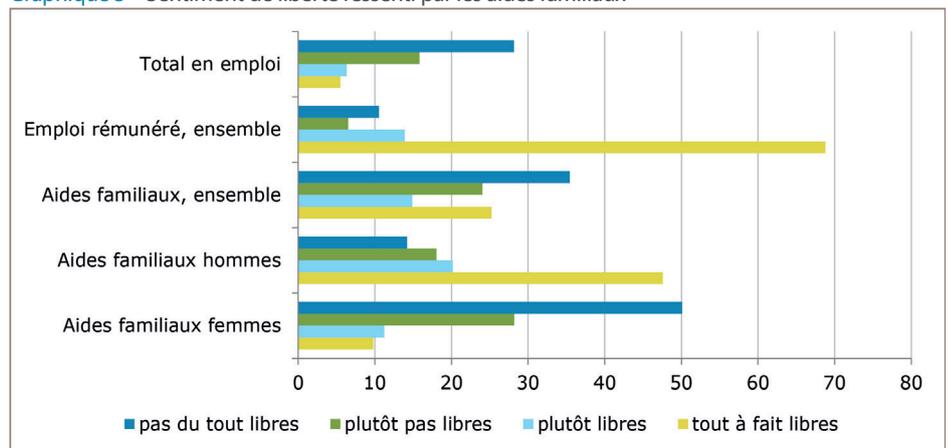


Source : OCEMO, enquête « attentes de la jeunesse », Marrakech-Tensift-Al Haouz, 2013

Champ : milieu rural, jeunes de 15 à 34 ans.

Lire : 43% des jeunes ruraux en emploi travaillent 45 heures ou plus, c'est le cas de 64% des jeunes en emploi payé, et de 49% des jeunes hommes aides familiaux

Graphique 3 - Sentiment de liberté ressenti par les aides familiaux



Source : OCEMO, enquête « attentes de la jeunesse », Marrakech-Tensift-Al Haouz, 2013

Lire : 50% des jeunes femmes aides familiales estiment ne pas être du tout libres de leurs décisions.

de leur liberté de décision. Il ne s'agit pas d'emplois marginaux : la plupart du temps, l'emprise du temps de travail sur la semaine est importante. Dans le secteur agricole où presque tous travaillent, ils apportent une contribution non négligeable à la marche de l'exploitation familiale et à l'économie locale.

Comment, dans ces conditions, s'organiser pour que les jeunes ruraux puissent être scolarisés jusqu'à obtenir le socle de compétences de base qui leur sera nécessaire dans le futur ?

Pour ceux qui souhaitent s'intégrer durablement dans l'agriculture, comment leur donner accès à la formation professionnelle

nécessaire à la modernisation du secteur ? Enfin, comment certifier les compétences acquises dans leur statut d'aide ?

Ces questions sont cruciales, en particulier pour les jeunes femmes, qui abandonnent plus tôt leurs études et restent plus durablement aides familiales, en passant du statut d'aide de leur père à celui d'aide de leur conjoint et de sa famille. ■

A suivre...

Pour quels motifs les jeunes arrêtent-ils leurs études ? Qui sont les jeunes installés en indépendants ? Ces deux questions fourniront la trame des deux prochains numéros d'OCEMO-débats.

Pour en savoir plus

- L'enquête OCEMO sur les attentes de la jeunesse, premiers enseignements, février 2014.
- M. Mansuy, A. Munoz et E. Icard, « Normes socioculturelles des jeunes marocains : cas de la région de Marrakech Tensift Al Haouz », Maghreb Machrek, n°219, 2014/1
- Les premiers rapports d'études issus de l'enquête sont disponibles sur demande à : michele.mansuy@ocemo.org

